

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0058577

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13250 Société : Royal Air Maroc (Zicam)

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Drissi Dounia

Date de naissance : 19/10/1988

Adresse : 3 Rue Benghazi appt 4, Hassan, Rabat

Tél : 06 59 35 2007 Total des frais engagés : 3440,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Couïca Najid JOSIANI
Médecine Générale
Homeopathie
54, Rue Oued Sebou Agdal-Rabat
Tél: 0537 71956/0537 68333
NPE: 101043354

Date de consultation : 12/05/2018

Nom et prénom du malade : Drissi Dounia

Age : 30

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : arthrose

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : RHEUMATOLOGIE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : CASA BLANCA

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casa blanca

Le : 30/05/2018

Signature de l'adhérent(e) : S. M.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/17/13	C	1	15>	Dr. C. Maitland Honoraire payé en partie. Cpt. 77-09-56/0517 68 3131 INPE: 101043354

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Gourmisseur	Date	Montant de la Facture
GRANDE PHARMACIE PLACE PETREL Rue Abou Faris El Mardj Rabat - Tél: 05 37 10 9 INPE: 18200002	02/05/28	280,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	10 05 2023	B1880	25400 DK

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature de

Important :

/euillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

The diagram illustrates a dental arch, likely a maxillary (upper) arch, with upper teeth numbered 1 through 8 from left to right. Below it, a mandibular (lower) arch is shown with lower teeth numbered 1 through 8 from right to left. The teeth are arranged in a curve, with the first molar on each side being the third tooth from the center. The diagram also includes labels 'D' and 'G' at the ends of the arch, and 'B' at the bottom center.

ISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISÉ ET CACHET DU PRATICIEN AVANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN

FERPLEX® 40 mg
Fer protéinsuccinate
Boîte de 10 Flacons buvables
PPV 60,00 Dhs

FERPLEX® 40 mg
Fer protéinsuccinylate
Boîte dé 10 Flacons buvables
PPV 60-20-Dt

6 118001 44001A

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Flacons buseables

PPV 60,00 Dhs
118001 440016
FERPLEX® 40 mg
For oral suspension

Boîte de 10 Flacons buvables
PPV 60,00 Dhs



6 118001440016

FERRILEX®

FERT LEX 40 mg
Fer protéinsuccinylate
Boîte de 10 Flacons buvables
PPV 60,00 Dhs

FERPLEX® 40 mg
Fer protéinsuccinate
Boîte de 10 Flacons buvables
PPV 60,00 Dhs

FERPLEX 40 mg
Fe protéinsuccinylate
Boîte de 10 Flacons buvables
PPV 60,00 Dhs

FERPLEX® 40 mg
Fer protéinsuccinylate
Boîte de 10 Flacons buvables
PPV 60.00 Dhs

6 11-0001 11-0016

DOCTEUR COULON NAJID JOSIANE

RABAT LE : (25/2)

MEDECINE GENERALE

HOMEOPATHIE

54 ,RUE OUED SEBOU AGDAL RABAT

TEL :05 37 77 59 56 /05 37 68 31 39

ICE0016981220084

Dr. Dr. Josiane

LA GRANDE PHARMACIE
17, Rue Abou Faris El Marini
Rabat - Tél: 05 37 70 91 48
INPE: 102000072

1- Serplex (60,00 ₣) 3 ₩
(60,00 ₣ x 5)

1 flacon Acat dedi cep refl

2- Aechyl D 20,00 3 ₩
(2 x 10,00)
1 flacon Acat dedi cep refl

LA GRANDE PHARMACIE
PLACE PIETRI
17, Rue Abou Faris El Marini
Rabat - Tél: 05 37 70 91 48
INPE: 102000072

Dr. Coulon Najid JOSIANE
Médecine Générale
Homeopathie

54, Rue Oued Sebou Agdal-Rabat
Tél: 0537 77 59 56 / 0537 68 31 39
INPE: 102043354

76,00

Actyl D

5 µg / 200 UI à avaler



Stability Tested



La vitamine D3, également appelée "vitamine du soleil", est synthétisée par l'organisme grâce à l'action du soleil sur la peau. Lorsque l'exposition est moindre, les déficits en vitamine D3 sont récurrents et cette dernière contribue :

- * à l'absorption du calcium et du phosphore : 2 minéraux essentiels pour la structure des os et des dents. Le capital osseux du corps est ainsi entretenu.
- * au maintien des fonctions musculaires.
- * au soutien des défenses naturelles. Elle joue aussi un rôle dans le processus de division cellulaire.

Conseils d'utilisation :
Prendre 1 comprimé par jour avec un grand verre d'eau.
le matin de préférence.

ANALYSE NUTRITIONNELLE Pour 1 comprimé	
Vitamine D3	5 µg / 200 UI (100 % des VNR*)
VNR: Valeurs Nutritionnelles de Référence	

Limites d'utilisation :
À consommer dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée et d'un mode de vie sain. Il est conseillé de ne pas dépasser la dose recommandée. Une consommation excessive peut avoir des effets laxatifs. À conserver dans un endroit sec et frais. Garder hors de portée des enfants.

Fabriqué et
Distribué par :



Commune Sahel Had Soualem
Siège : 10 Rue Racine Vallfeuri, Maarif
Casablanca, Maroc
+212 5 22 23 22 51

contact@healthinnovation.ma

www.healthinnovation.ma

ONSSA numéro : CAPV59.217.19
N° Enregistrement au ministère de la santé :
202210323/VI/DMP/CA/18

Actyl D

5 µg / 200 UI À avaler

LOT: 2304005
FAB: 04/2023
EXP: 04/2026
PVC: 70.000H

Actyl D

5 µg / 200 UI à avaler



Stability Tested



La vitamine D3, également appelée "vitamine du soleil", est synthétisée par l'organisme grâce à l'action du soleil sur la peau. Lorsque l'exposition est moindre, les déficits en vitamine D3 sont récurrents et cette dernière contribue :

- * à l'absorption du calcium et du phosphore : 2 minéraux essentiels pour la structure des os et des dents. Le capital osseux du corps est ainsi entretenu.
- * au maintien des fonctions musculaires.
- * au soutien des défenses naturelles. Elle joue aussi un rôle dans le processus de division cellulaire.

Conseils d'utilisation :
Prendre 1 comprimé par jour avec un grand verre d'eau.
le matin de préférence.

ANALYSE NUTRITIONNELLE Pour 1 comprimé	
Vitamine D3	5 µg / 200 UI (100 % des VNR*)
VNR: Valeurs Nutritionnelles de Référence	

Limites d'utilisation :
À consommer dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée et d'un mode de vie sain. Il est conseillé de ne pas dépasser la dose recommandée. Une consommation excessive peut avoir des effets laxatifs. À conserver dans un endroit sec et frais. Garder hors de portée des enfants.

Fabriqué et
Distribué par :



Commune Sahel Had Soualem
Siège : 10 Rue Racine Vallfeuri, Maarif
Casablanca, Maroc
+212 5 22 23 22 51

contact@healthinnovation.ma

www.healthinnovation.ma

ONSSA numéro : CAPV59.217.19
N° Enregistrement au ministère de la santé :
202210323/VI/DMP/CA/18

Actyl D

5 µg / 200 UI À avaler

LOT: 2304005
FAB: 04/2023
EXP: 04/2026
PVC: 70.000H

Actyl D

5 µg / 200 UI à avaler



Stability Tested



La vitamine D3, également appelée "vitamine du soleil", est synthétisée par l'organisme grâce à l'action du soleil sur la peau. Lorsque l'exposition est moindre, les déficits en vitamine D3 sont récurrents et cette dernière contribue :

- * à l'absorption du calcium et du phosphore : 2 minéraux essentiels pour la structure des os et des dents. Le capital osseux du corps est ainsi entretenu.
- * au maintien des fonctions musculaires.
- * au soutien des défenses naturelles. Elle joue aussi un rôle dans le processus de division cellulaire.

Conseils d'utilisation :
Prendre 1 comprimé par jour avec un grand verre d'eau.
le matin de préférence.

ANALYSE NUTRITIONNELLE Pour 1 comprimé	
Vitamine D3	5 µg / 200 UI (100 % des VNR*)
VNR: Valeurs Nutritionnelles de Référence	

Limites d'utilisation :
À consommer dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée et d'un mode de vie sain. Il est conseillé de ne pas dépasser la dose recommandée. Une consommation excessive peut avoir des effets laxatifs. À conserver dans un endroit sec et frais. Garder hors de portée des enfants.

Fabriqué et
Distribué par :



Commune Sahel Had Soualem
Siège : 10 Rue Racine Vallfeuri, Maarif
Casablanca, Maroc
+212 5 22 23 22 51

contact@healthinnovation.ma

www.healthinnovation.ma

ONSSA numéro : CAPV59.217.19
N° Enregistrement au ministère de la santé :
202210323/VI/DMP/CA/18

Actyl D

5 µg / 200 UI À avaler

LOT: 2304005
FAB: 04/2023
EXP: 04/2026
PVC: 70.000H

Docteur COULON NAJID Josiane

RABAT LE : (05/07)

MEDECINE GENERALE
HOMEOPATHIE

54 ,Rue Oued Sebou Agdal RABAT
TEL :05 37 77 59 56 /05 37 68 31 39
ICE0016981220084

Drane Drane

Laboratoire d'Analyses
Biologiques et de Recherches
Dr. Béchir El Karim
Tél: 05 37 70 71 00 / 05 37 70 80 82
Fax: 05 37 70 12 40

NAS

CRP

Fenitidine

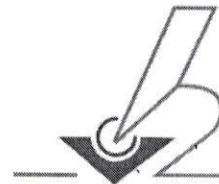
T₁ T₂ T₃ H

2 T H on Dr))

glycémie + (comptant
sujets)

Dr. Coulon Najid JOSIANE
Médecine générale
Homeopathie

54 ,Rue Oued Sebou Agdal RABAT
Tél: 05 37 71 59 56 / 05 37 68 31 39
INPE: 101043354



FACTURE N° : 230500257

RABAT le 10-05-2023

Mlle DRISSI DOUNIA

Récapitulatif des analyses	
Analyse	Cle
Forfait traitement échantillon sanguin	E25
Vitamine D	B450
TSH	B250
T4 libre	B200
T3L	B300
Numération formule	B80
Ferritine	B250
CRP (Protéine C réactive)	B100
Ionogramme	B250

Total des B : 1880

TOTAL DOSSIER : 2540.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux mille cinq cent quarante dirhams .

Laboratoire d'Analyses
Biologiques et de Recherches
Dr. BENHASSAIN Karim
Tél.: 0537 70 70 00 / 0537 70 80 82
Fax: 0537 70 12 40



Dossier ouvert le : 10-05-2023 à 08:32

Code patient : 23050444

Né(e) le : 19-10-1988 (34 ans)

Mademoiselle

DRISSI DOUNIA

Dossier N° : 23050444

Prescripteur : Dr COULON NAJID JOSIANE

Calcium	97 mg/l 2,42 mmol/l	(86–110) (2,14–2,74)
Protéines totales	77 g/l	(60–80)
Réserve alcaline	27,0 mmol/l	(22,0–30,0)
Urée	0,17 g/l 2,83 mmol/l	(0,15–0,45) (2,50–7,50)
Créatinine	8,21 mg/l 72,6 µmol/l	(4,00–13,00) (35,4–114,9)
Glycémie à jeun	1,09 g/l 6,05 mmol/l	(0,70–1,10) (3,89–6,11)
Ferritine	10,4 µg/l	↓ (20,0–200,0)
Protéine C-réactive (CRP)	8,3 mg/l	↓ (<6,0)

VITAMINOLOGIE

25-(OH)-vitamine D (D2+D3)	18,70 ng/ml 46,75 nmol/l
---------------------------------------	-----------------------------

- | | |
|--------------------------------|-------------------------|
| < 20 ng/ml (<50 nmol/l) | : Carence |
| 20–29 ng/ml (50–72,5 nmol/l) | : Equilibre acceptable. |
| 30–100 ng/ml (75–250 nmol/l) | : Suffisance |
| >100 ng/ml (>250 nmol/l) | : Toxicité |

*Laboratoire d'Analyses
Biologiques et de Recherches
Dr. BENHASSAIN Karim
Tél.: 05 37 70 71 00 / 05 37 70 80 82
Fax : 05 37 70 12 40*



Dossier ouvert le : 10-05-2023 à 08:32
Code patient : 23050444
Né(e) le : 19-10-1988 (34 ans)

Mademoiselle
DRISSI DOUNIA
Dossier N° : 23050444
Prescripteur : Dr COULON NAJID JOSIANE

HORMONOLOGIE

TSHus 1,323 µUI/ml
(Hormone thyreo-stimuline)

Interprétation:

Euthyroïdie	0,25 – 5,00 µUI/ml
Hyperthyroïdie	< 0,15 µUI/ml
Hypothyroïdie	> 7,00 µUI/ml

T3L : 2,72 pg/ml (2,00–4,00)
(Triiodothyronine libre) 4,16 pmol/l (3,06–6,12)

T4 L : 1,16 ng/dl (0,70–1,70)
(Thyroxine libre) 14,93 pmol/l (9,01–21,88)

Laboratoire d'Analyses
Biologiques et de Recherches
Dr. BENHASSAIN Karim
Tél.: 05 37 70 71 00 / 05 37 70 80 82
Fax : 05 37 70 12 40



Dossier ouvert le : 10-05-2023 à 08:32

Code patient : 23050444

Né(e) le : 19-10-1988 (34 ans)

Mademoiselle

DRISSI DOUNIA

Dossier N° : **23050444**

Prescripteur : Dr COULON NAJID JOSIANE

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME :

NUMERATION GLOBULAIRE :

Hématies	4,58	M/mm ³	(3,80–5,90)
Leucocytes	8 320	/mm ³	(4 000–10 000)
Hémoglobine	12,60	g/dl	(11,50–17,50)
Hématocrite	36,80	%	(34,00–53,00)
VGM	80	μ ³	(80–95)
TCMH	28	pg	(25–34)
CCMH	34	%	(31–36)

FORMULE LEUCOCYTAIRE :

Neutrophiles	57 %	soit	4 742 /mm ³	(1 200–7 500)
Eosinophiles	1 %	soit	83 /mm ³	(10–1 000)
Basophiles	1 %	soit	83 /mm ³	(<150)
Lymphocytes	36 %	soit	2 995 /mm ³	(1 000–4 000)
Monocytes	5 %	soit	416 /mm ³	(200–1 100)

Plaquettes : 273 000 /mm³ (150 000–400 000)

Hémogramme normal. Frottis sans anomalie notable

BIOCHIMIE SANGUINE

IONOGRAMME SANGUIN

Kaliémie (Potassium)	3,82	mmol/l	(3,50–5,00)
Sodium	138	mmol/l	(135–146)
Chlore	102	mmol/l	(96–108)

*Laboratoire d'Analyses
Biologiques et de Recherches
Dr. BENHASSAIN Karim
Tél : 05 37 70 71 80 / 05 37 70 80 82
Fax : 05 37 70 12 40*

Page 1 / 3